



STRUCTURES	ADHESION		Boîte aux lettres et/ou Siège Social	Salles de réunions	Salle de spectacles	Salle Conviviale	Technicien	Participation aux charges
	Associations de Buxerolles	Associations hors Buxerolles						
Associations avec utilisation minimale de la Maison des projets	35€	60€	OUI	2 fois par an/maxi	NON	NON	NON	Compris dans les conditions d'adhésion
Associations avec activité non payante et/ou avec des réunions à la Maison des projets <b>Echange obligatoire avec la Maison des projets</b>	75€	130€		Gratuites	Gratuite 1 fois / an	Gratuité du lundi au jeudi	4h de prestation gratuites par an	
Associations avec activités payantes <b>Echange obligatoire avec la Maison des projets</b>	85 € + adhésion des participants à la Maison des projets 4€ (-16 ans) 6 € (+16 & adulte)	150 € + adhésion des participants à la Maison des projets 4€ (-16 ans) 6 € (+16 & adulte)			<b>Obligation</b> Signature d'une convention avec l'animatrice culturelle	1 gratuité/an le vendredi et week-end  100 € à partir de la 2 <sup>ème</sup> utilisation	Pour les associations non adhérentes prise en charge totale par l'association	

L'échange avec le projet de la Maison des projets doit être écrit, quantifiable et réaliste, il se met en place avec l'animatrice de la vie associative. L'accord de principe est donné par la Directrice qui propose l'échange au bureau et/ou Conseil d'Administration qui validera.

Tout changement de créneaux pour les activités proposées ou changement d'horaire devra être formulé par écrit. Le changement sera accepté et pris en compte après accord écrit par la direction de la Maison des projets.

Buxerolles, le 30 Août 2017

La Présidente, Marine DACHARY